

Chers Membres du Club des Aînés,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis un mois, les parkings dans la commune de Cologny, dont le chemin de la Mairie et le chemin Faguillon, sont en «zone bleue - macaron».

De ce fait, la durée du stationnement est limitée. Il ne vous est pas possible de vous y garer lorsque vous venez au club pour participer aux diverses activités, au-delà des heures prescrites par la loi.

Il fallait donc trouver une solution.

Après discussions avec nos Autorités Communales, nous sommes arrivés à la solution suivante : vous pourrez garer votre voiture soit au chemin Sans Nom qui est un chemin privé, soit sur l'esplanade du Gerdil (près de la salle communale). Ce dernier vous sera ouvert les lundis, mardis et jeudis après-midi, de 13h30 à 18h30.

**Dans les deux cas, il est impératif que vous déposiez sur le tableau de bord de votre voiture votre carte annuelle de membre du club ainsi que le disque de stationnement, afin que l'on puisse clairement vous identifier.**

Nous n'avons pas d'autre alternative. Nous espérons que cette solution vous convienne et comptons sur votre compréhension.

En cas de problème, n'hésitez pas à me contacter car je compte beaucoup sur votre fidélité pour la participation à nos diverses activités.

Recevez, chers Membres, mes meilleures salutations.

Monique Häusermann

*Présidente*

Cologny, le 15 mars 2017